

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 327 relatif à la reprise de ses fonctions de membre titulaire du Conseil d'Administration par M. Vée.

n° 327

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
1 décembre 1906

Numéro JO
n° 122 du 01/01/1907

Date du numéro
1 janvier 1907

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 11 octobre 1899, portant réorganisation du Conseil d'Administration de la Côte Française des Somalis

Vu le retour dans la Colonie de M. Vée, Chef d'exploitation de la Cie Impériale des Chemins de fer Ethiopiens, membre titulaire du Conseil d'Administration :

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— M. Vée, Chef d'Exploitation de la Cie Impériale des Chemins de fer Ethiopiens, reprend ses fonctions de membre titulaire du Conseil d'Administration à compter de ce jour.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

P. PASCAL.